



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 26 mars 2013 — N° 33

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration concernant la bataille livrée par des femmes de Lanaudière pour l'équité salariale dans les années 1980.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant le 100^e anniversaire du quotidien Le Droit.

Mme Gadoury-Hamelin (Masson) fait une déclaration concernant la Journée nationale des cuisines collectives.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant le 10^e anniversaire du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant l'école Le Sommet.

26 mars 2013

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant les 30 ans du parrainage civique des municipalités régionales de comté d'Acton et des Maskoutains.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage au père Patric Carrier de la communauté des Fils de Marie.

Mme Proulx (Sainte-Rose) fait une déclaration concernant la belle initiative d'élèves de la Commission scolaire de Laval dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, elle dépose :

Une liasse de documents intitulés « Déclaration sur la persévérance scolaire ».
(Dépôt n° 485-20130326)

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant le 60^e anniversaire du Séminaire Saint-François.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant un parcours remarquable pour M. André Desjardins junior.

À 13 h 59, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

26 mars 2013

Les travaux reprennent à 14 h 14.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 novembre 2012 par M. Deltell (Chauveau), concernant la lutte contre la maltraitance des animaux;
(Dépôt n° 486-20130326)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 novembre 2012 par Mme Trudel (Charlesbourg), concernant la clientèle de l'école du Châtelet de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;
(Dépôt n° 487-20130326)

La réponse à la question écrite n° 3 concernant la présence de la délégation québécoise au Conseil de la fédération qui a eu lieu à Halifax les 22 et 23 novembre 2012, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 novembre 2012 par M. Moreau (Châteauguay).
(Dépôt n° 488-20130326)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 27 mars 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 489-20130326)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Bouillé (Iberville), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 12 et 21 mars 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 490-20130326)

Mme Champagne (Champlain), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 4, 5 et 6 décembre 2012 et les 12 et 26 mars 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 491-20130326)

Dépôts de pétitions

Mme Champagne (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 52 citoyens et citoyennes de la circonscription de Champlain, concernant les allocations de déplacement pour les employés du réseau de la santé et des services sociaux.

(Dépôt n° 492-20130326)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

26 mars 2013

- le premier, extrait d'une pétition signée par 678 citoyens et citoyennes de la circonscription d'Ungava et du Québec, par M. Ferland (Ungava);
(Dépôt n° 493-20130326)

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 452 citoyens et citoyennes de la circonscription de Deux-Montagnes, par M. Goyer (Deux-Montagnes).
(Dépôt n° 494-20130326)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Marois, première ministre, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 19 décembre 2012, adressée à M. Michael Applebaum, maire de Montréal, transmise par M. Stéphane Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, concernant les contrats de la Ville de Montréal en lien avec la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*.

(Dépôt n° 495-20130326)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives;

26 mars 2013

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Motions sans préavis

Conformément au consentement donné lors de la séance du 21 mars 2013, l'Assemblée tient le débat sur la motion proposée par M. Khadir (Mercier).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale invite le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs à agir avec diligence et totale transparence pour faire la lumière sur les impacts socio-sanitaires et environnementaux de l'ensemble des activités du Port de Québec sur son milieu, qui dépasse le quartier Limoilou;

QUE l'Assemblée nationale invite les autorités du Port de Québec à soumettre son projet d'augmentation de 50 % de sa capacité de transit au cadre québécois d'évaluation des impacts environnementaux.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Cloutier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste, conjointement avec M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant la mise en œuvre d'un programme de subvention à l'emploi; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

26 mars 2013

Mme Daneault (Groulx) présente une motion concernant l'Hôtel-Dieu de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Maltais, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, conjointement avec M. Hamad (Louis-Hébert), M. Deltell (Chauveau) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le
350^e anniversaire du Séminaire de Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises.

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de poursuivre la rédaction du rapport de la commission faisant suite aux consultations particulières tenues les 29 et 30 janvier 2013 sur les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

26 mars 2013

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 27 mars 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme que la formation de la main-d'œuvre est une compétence du Québec qui doit demeurer le maître d'œuvre dans ce domaine, sans condition préalable;

QU'elle exige du gouvernement péquiste qu'il initie avec diligence des démarches afin de former des alliances avec les autres provinces canadiennes de même qu'avec tous les partis représentés à la Chambre des communes;

QUE le gouvernement presse le gouvernement fédéral de renouveler l'entente Canada-Québec sur le marché du travail 2008-2014 selon les modalités actuelles et renonce par ailleurs à sa décision de mettre fin au crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 mars 2013, sur la motion de M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, proposant que le principe du projet de loi n° 25, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012, soit maintenant adopté.

26 mars 2013

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 25 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 25 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

À 16 h 17, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient quatre débats de fin de séance :

- le premier, qui a été reporté lors de la séance du 21 mars 2013, sur une question adressée par M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) à Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, concernant l'incertitude entourant l'industrie minière;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Hamad (Louis-Hébert) à M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, concernant le manque à gagner dans le budget 2013-2014 du gouvernement péquiste;
- le troisième, sur une question adressée par M. Ouimet (Fabre) à M. St-Arnaud, ministre de la Justice, concernant la participation judiciaire du procureur général du Québec à la contestation judiciaire du Règlement P-6 de la Ville de Montréal, Règlement sur la prévention des troubles de la paix, de la sécurité et de l'ordre publics, et sur l'utilisation du domaine public;
- le quatrième, sur une question adressée par M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) à M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, concernant le droit de manifester et l'application du Règlement P-6 de la Ville de Montréal.

26 mars 2013

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, propose l'ajournement des travaux au mercredi 27 mars 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 50, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 27 mars 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON